

► Formation



© auRemar - Fotolia.com

► Contacts

Pôle formation

05 61 10 47 31
rmottavi@cm-toulouse.fr

05 61 10 47 32
lschneider@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Valoriser son expérience de chef d'entreprise dans le cadre de la formation continue ou la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) afin d'obtenir un titre du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) :

- le Titre Entrepreneur de la Petite Entreprise (TEPE) de niveau III ;
- la Licence Professionnelle « Manager de petite entreprise » de niveau II.

► Bénéficiaires

Artisan, conjoint collaborateur et salarié ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle et/ou un projet de développement au sein de son entreprise.

► Description de la prestation

- L'information et la présentation des titres.
- L'analyse du projet et l'orientation vers l'un des dispositifs (formation continue ou VAE).
- L'élaboration du dossier de prise en charge financière de la formation ou de la VAE.

► Modalités pratiques

- Entretien individuel pour analyse du projet
- Accompagnement individualisé et/ou regroupement collectif en fonction du dispositif et titre retenus.

► Coût de la prestation

- Accompagnement VAE et jury : 1925 €.
- Tarif en formation continue communiqué sur demande.